



Les PÊCHEURS  
de la CÔTE  
d'OPALE



# DAIWA

DAIWA - Partenaire officiel de la sous-commission Bord de Mer de la FFPS

## 31ème Championnat de France Jeunes Bord de mer & Lancer de Poids de Mer 23 au 27 août 2022

Dunes du Mont Saint Frieux



Equihen-Plage



opalerulm@gmail.com  
Tél : 06 62 38 38 74



9084 A route de l'écluse Tristram  
59140 Dunkerque - tél : 03.28.29.43.65



Région  
Hauts-de-France



Pas-de-Calais  
Mon Département



Communauté  
d'agglomération  
du Boulonnais  
[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

## MOT DU RESPONSABLE NATIONAL BORD DE MER

**Patrick LACAMPAGNE**  
FFPS MER

**Responsable Commission Nationale Bord de Mer**



Bonjour à tous,

Il faut croire que les pêcheurs sont bizarres : en plein mois d'août alors que la plupart des gens ne pensent qu'à migrer vers le sud, voilà que quelques dizaines de passionnés sont impatients de rejoindre les plages nordistes. Oui mais ils ont de bonnes raisons de le faire car ils attendent depuis de longs mois un évènement qui les fait rêver : le Championnat de France de surf-casting des Jeunes !

Pour ces jeunes, leurs parents ou les accompagnateurs que la plage soit belle ou pas est accessoire, ce qui compte le plus au monde c'est que les scions de leurs cannes s'agitent sous les efforts des poissons, ces compagnons de jeu qu'ils récompenseront de leur visite en les remettant délicatement à l'eau... en leur demandant de revenir les voir quand ils seront plus grands !

C'est pourquoi les organisateurs ont choisi des plages très agréables à pêcher en été et réputées très poissonneuses, faisons leur confiance.

Bien sûr, ce serait encore mieux avec une mer calme et du beau temps, mais si ce championnat des jeunes est organisé en été c'est justement pour avoir le plus de chances d'avoir ces conditions. Donc il fera beau !

Bref tout est réuni pour que la fête soit complète et elle le sera. Car les jeunes ne trichent pas avec leurs sentiments et les voir heureux sur les podiums c'est du bonheur pour tous, et ceci n'a pas de prix.

Les jeunes sont l'avenir de notre fédération et de notre société, je compte sur vous pour les aider à participer nombreux à ce championnat.

A bientôt dans les Hauts de France...

## MOT DU RESPONSABLE NATIONAL JEUNES

**Benjamin MORGA**  
FFPS MER  
Responsable Sous-Commission Nationale Jeunes



Les Hauts de France et plus particulièrement le club des « Pêcheurs de la côte d'Opale » accueillent cette année le championnat de France jeunes de pêche en bord de mer et de lancer. Rompu à ces organisations nul doute que ce championnat sera de bonne qualité.

L'édition 2022 de cet incontournable rendez-vous de notre jeunesse fédérale doit être, après cet épisode de pandémie lié à la COVID, l'occasion de renouer avec la tradition de cette merveilleuse épreuve.

Ces championnats sont bien sûr primordiaux pour vous, les bonnes performances auront certainement de belles conséquences, mais au-delà de tout cela il faut surmonter l'enjeu et respecter votre passion. Vous êtes des sportifs et à ce titre il est nécessaire d'appliquer les valeurs qui s'y rapportent.

A tous, je vous souhaite de belles joies et de belles émotions pour cette dernière semaine d'août 2022.

## MOT DE LA PRÉSIDENTE RÉGIONALE FFPS

**Audrey NUTTENS**  
FFPS – Région Hauts de France  
**Présidente du Comité Régionale**



Fin août 2022, vous aurez le plaisir, jeunes compétiteurs et accompagnateurs, de découvrir ou redécouvrir nos belles plages de la côte d'opale. La plus au nord des côtes françaises vous surprendra par ses paysages divers et variés : falaises et interminables plages de sable fin changeantes au fil des marées où par temps clair vous pourrez apercevoir les côtes britanniques.

« Les Pêcheurs de la Côte d'Opale », club organisateur chevronné, a choisi de fabuleuses plages sauvages et poissonneuses pour le déroulement des manches qui, je l'espère, vous laisseront d'inoubliables souvenirs.

Enfin, si le soleil se montrait moins présent dehors chez nous qu'ailleurs, même au mois d'août, vous pourrez néanmoins apprécier l'accueil chaleureux des gens des Hauts de France, les spécialités culinaires, les lieux culturels comme le centre national de la mer Nausicaa ou encore les caps Gris Nez et Blanc Nez sites touristiques remarquables et regagner vos régions des étoiles plein les yeux...

Je vous souhaite un bon championnat, un bon séjour chez nous et que les meilleurs gagnent !

## MOT DU RESPONSABLE RÉGIONAL MER FFPS

**Michel CAZIN**  
FFPS – Région Hauts de France  
**Responsable Commission Régionale Mer**



La Commission Nationale Mer de la Fédération Française des Pêches Sportives a confié l'organisation du championnat de France bord de mer et de lancer de poids de mer jeunes au Comité Régional des Hauts de France et en particulier au club des PÊCHEURS DE LA CÔTE D'OPALE.

Après deux années difficiles dues à la pandémie Covid, nous souhaitons une reprise de nos compétitions dans un cadre de renouveau et plus fort que jamais.

Je suis sûr que Michaël et son équipe mettront tout en œuvre pour vous accueillir et proposer des conditions de pêche et de lancer les meilleures qui soient.

J'espère vous voir nombreux profiter de l'accueil légendaire des « GENS DU NORD ». Bienvenu chez nous et que les meilleurs gagnent.

## MOT DU PRÉSIDENT ORGANISATEUR

**Michaël SAUVAGE,**  
Président de l'association  
« Les Pêcheurs de la Côte d'Opale »



C'est avec beaucoup de joie que l'association va vous accueillir sur notre Côte d'Opale pour ce 31ème Championnat de France Jeunes.

Tout sera mis en œuvre pour que vous passiez un séjour agréable qui vous laissera un souvenir impérissable de notre région.

Nous vous emmènerons sur une plage poissonneuse en cette saison, encore méconnue par grand nombre de pêcheurs mais qui vous ravira par son esprit sauvage.

Pour le lancer de poids de mer, le terrain se trouve sur les hauteurs des falaises équiennes et vous permettra de conserver une vue magnifique sur la mer.

Bref, nous sommes, avec tous les membres de l'association, pressés d'y être et impatients de vous accueillir.

Rendez-vous en août ...

## PROGRAMME

### Mardi 23 août 2022 :

- 16h00 : Présentation de l'épreuve  
contrôle des licences signées d'un docteur
- 16h30 : Tirage au sort

### Mercredi 24 août 2022 :

- 09h00 : Début de la 1ère manche de pêche  
Pleine mer 11h16 – coefficient 55
- 13h00 : fin de la 1ère manche de pêche
- 15h00 : réalisation du classement de la 1ère manche

### Jeudi 25 août 2022 :

- 08h00 : accueil des lanceurs catégorie « cadets-juniors »
- 08h15 : rappel du déroulement de l'épreuve
- 08h30 : début des lancers « cadets-juniors »
- 11h45 : Début du Barbecue
- 13h00 : accueil des lanceurs catégorie « poussins-benjamins-minimes »
- 13h15 : rappel du déroulement de l'épreuve
- 13h30 : début des lancers « poussins-benjamins-minimes »

### Vendredi 26 août 2022 :

- 10h00 : Début de la 2ème manche de pêche  
Pleine Mer 12h36 – coefficient 70
- 14h00 : fin de la 2ème manche de pêche
- 16h00 : réalisation du classement de la 2ème manche
- 19h30 : repas de clôture

### Samedi 27 août 2022 :

- 10h00 : proclamation des résultats

**L'organisation s'autorise, en concertation avec le jury, à déplacer les horaires de début et de fin des manches de pêche pour des mesures de sécurité, à n'importe quel moment de la compétition. Une communication maximale sera mise en place si tel est le cas.**

Coordonnées de l'association pour toutes correspondances ou demandes d'informations :

« LES PÊCHEURS DE LA CÔTE D'OPALE »

80, rue Pasteur – 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Tél : 07.50.60.23.07

Mail : [michael.sauvage62@orange.fr](mailto:michael.sauvage62@orange.fr)

# PLANS DES SITES

## SALLES Tirage au sort

La salle pour le tirage au sort se situe :

Salle des Fêtes Equihen-Plage

Place Albert Bécard

62224 EQUIHEN-PLAGE

Coordonnées GPS : 50°40'46.5"N 1°34'17.9"E



## Soirée de Clôture/Remise de récompenses

La salle pour soirée de clôture et la remise de récompenses se situe :

Salle des Fêtes Wimereux

Place du roi Abert 1er

62930 WIMEREUX

Coordonnées GPS : 50°46'10.8"N 1°36'40.7"E



## SITES DE PÊCHE

### Zone A et B : Plage des dunes du Mont Saint Friex – Commune de Dannes



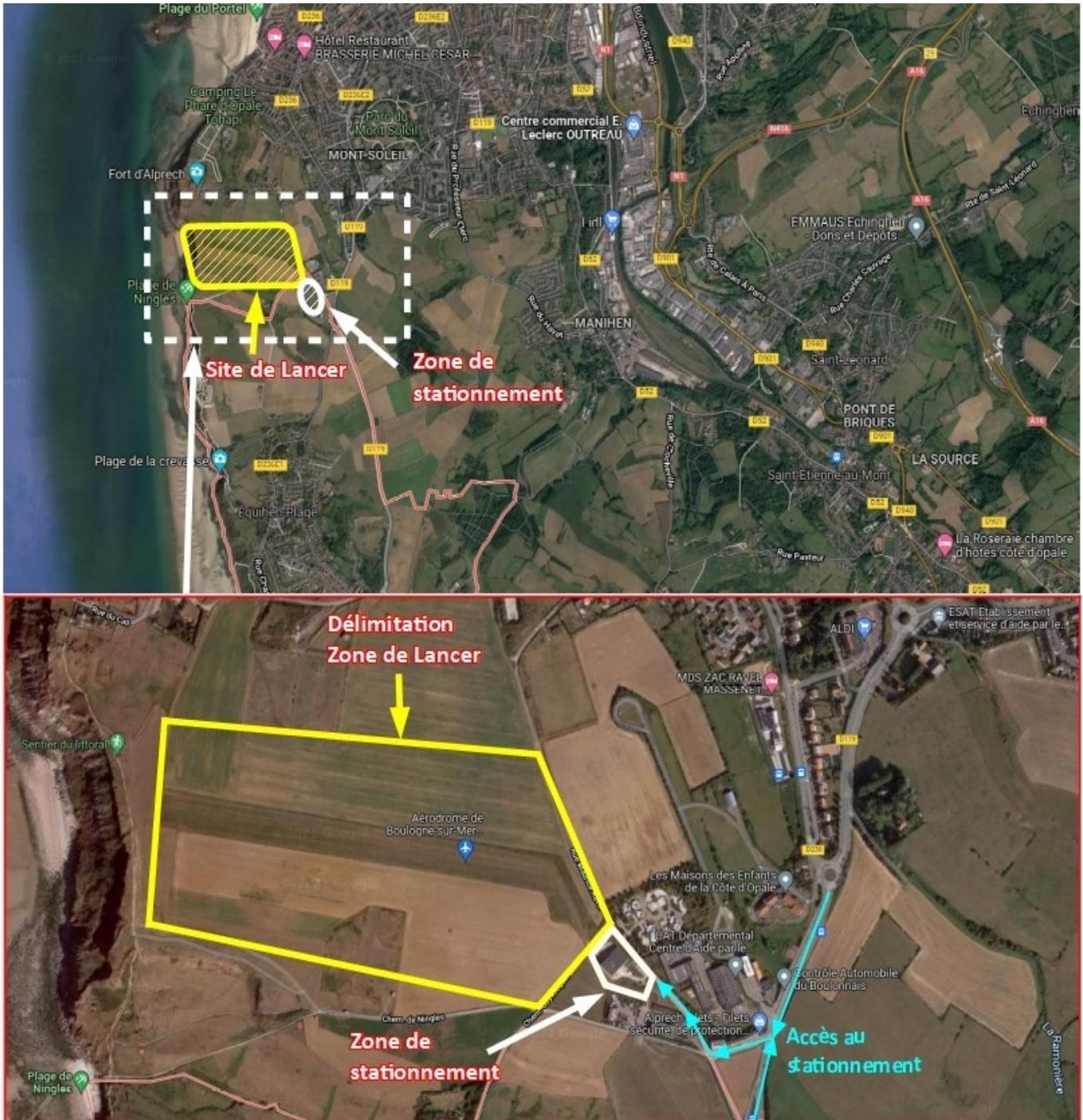
#### Accès à la zone :

Par la route départementale 940  
direction Etaples, puis à droite sur  
route départementale 940E2  
direction « Dunes Mont St Friex »

#### Coordonnées GPS zone de stationnement :

50°35'43.1"N 1°34'49.3"E

## SITE DE LANCIER DE POIDS DE MER



**Accès à la zone :** par la route départementale 119 entre Outreau et Equihen-plage

**Stationnement :** Parking « Opale'R ULM »

**Coordonnées GPS zone de stationnement :** 50°41'36.5"N 1°34'29.4"E

## HÉBERGEMENT

- Un hébergement en pension complète est proposé pour la durée du Championnat soit du mardi 23 août 14h00 au samedi 27 août 09h00.
- Le forfait pour l'hébergement comprendra :  
4 nuitées du 23 au 27 août - 4 petits déjeuners : 24, 25, 26 et 27 août - 2 paniers repas pour le déjeuner : 24 et 26 août – 1 barbecue (2 sandwiches (saucisses ou merguez), 1 boisson) pour le déjeuner du 25 août – 4 repas du soir (23, 24, 25 et 26 août)
- ***Pour le barbecue du 25 août, qui sera servi sur le terrain de lancer de poids de mer, remplir la fiche « RESERVATION BARBECUE » jointe au dossier.***
- Les paniers repas pour le 24 et le 26 seront distribués au lieu d'hébergement 02h00 avant le début de la manche de pêche.

Le site d'hébergement est le suivant :

**FUAJ Auberge de Jeunesse Boulogne sur Mer - Hébergement HI!FRANCE**

Place Rouget de Lisle – 62200 Boulogne sur Mer



*Le nombre de couchages est limité. Il est donc demandé d'envoyer les inscriptions avec le nombre d'hébergements pour **le 15 mai 2022 dernier délai.***

*Au delà de cette date, l'organisation n'assure pas la disponibilité de ces hébergements.*

***Pour que les inscriptions d'hébergement soient prises en compte, le responsable des inscriptions devra **OBLIGATOIREMENT** nous retourner « daté et signé » le document « ENGAGEMENT HÉBERGEMENT » joint au dossier.***

*Il a été établi afin de responsabiliser les occupants des hébergements et d'expliquer que les moindres dégradations amenées aux lieux occupés et aux biens utilisés seront à leur charge.*

## TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort se déroulera à :

### **Salle des Fêtes Equihen-Plage**

Place Albert Bécard

62224 EQUIHEN-PLAGE

Coordonnées GPS : 50°40'46.5"N 1°34'17.9"E

Il sera réalisé informatiquement par la sous-commission Bord de Mer de la FFPS.

**Ne pas oublier de vous munir des licences validées par le médecin (à défaut de validation, la présentation d'un certificat médical sera exigée) de chaque compétiteur pour leur contrôle.**

Le contrôle des licences des compétiteurs sera réalisé par des représentants de la sous-commission Bord de Mer avant la remise à un représentant de chaque club d'une feuille récapitulative du tirage de ses compétiteurs.

L'ouverture des portes se fera **à compter de 15h00.**

Des stands de présentation de matériels de pêche seront mis en place par nos partenaires.

**Le tirage au sort et la présentation de la compétition se feront dès 16h00.**

## CLASSEMENTS JOURNALIERS

Le classement des manches Bord de Mer sera établi 02 heures après la fin de chaque manche conformément au programme de la compétition.

Ils seront établis dans une salle mise à disposition au lieu d'hébergement soit à ***l'auberge de jeunesse de Boulogne sur Mer - Place Rouget de Lisle - 62200 Boulogne sur Mer.***

Tous les participants désirant y assister seront les bienvenus.

Le classement de la 1ère manche de pêche (et uniquement celui-ci) sera affiché au lieu d'hébergement dès la fin de son établissement. Il sera également disponible sur le site de la sous-commission Bord de Mer :

<https://ffpsborddemer.asso-web.com>

Pour information, cette épreuve est prévue en format « NO KILL » soit toutes les prises remises à l'eau vivantes. Il est rappelé que les prises de moins de 15cm seront comptabilisées pour 1 point, celles supérieures ou égales à 15cm seront converties selon le tableau de conversion taille/poids en vigueur pour 2022. Toutes les prises seront mesurées avec des réglettes fournies par l'organisation aux commissaires de l'épreuve et uniquement avec celles-ci.

## SOIRÉE DE CLÔTURE

La soirée de clôture se déroulera à :

**Salle des Fêtes Wimereux**

Place du roi Abert 1er

62930 WIMEREUX

Coordonnées GPS : 50°46'10.8"N 1°36'40.7"E

Elle débutera à 19h30.

Le repas servi lors de cette soirée comprend :

- entrée – plat chaud – dessert
- boissons à table (1 litre de boisson gazeuse, 1 litre d'eau plate et 1 litre de jus de fruit pour 4 personnes)

Une buvette payante sera à votre disposition pour toute boisson complémentaire.

Et bien évidemment, une super tombola à prix modéré sera réalisée avec uniquement des lots de pêche. Soyez certains qu'il y aura de superbes lots ...

## REMISE DE RÉCOMPENSES

La remise de récompenses se déroulera à :

**Salle des Fêtes Wimereux**

Place du roi Abert 1er

62930 WIMEREUX

Coordonnées GPS : 50°46'10.8"N 1°36'40.7"E

Elle débutera à 10h00, avec ouverture des portes à 09h30.

# BORD DE MER

## RAPPELS – INFORMATIONS – RÈGLEMENTS

Le règlement fédéral Bord de Mer 2022 est applicable sur ce championnat.

Quelques rappels :

- Une seule canne en action de pêche.
- Un seau de pêche pour la pêche « no-kill » obligatoire sur le poste de pêche à amener par le compétiteur.
- Seuls les poussins sont autorisés à avoir un accompagnateur identifié sur le poste de pêche, ainsi que les jeunes en situation de handicap qui auront été signalés sur la fiche d'inscription (un vêtement distinctif sera fourni au tirage au sort à l'accompagnant). **L'échange de ce vêtement entre différentes personnes pour permettre l'accès à la zone de pêche n'est pas autorisé.** L'accompagnant devra être le même du début à la fin de la manche. Le changement d'accompagnant, alors que la manche est démarrée, ne pourra être fait qu'en cas de force majeure, et uniquement, après avertissement et validation du commissaire de la zone.
- Le compétiteur doit être autonome et ne peut bénéficier d'une aide extérieure qu'en cas de force majeure.
- Une rubalise délimitant la zone accessible au public sera mis en place. Le public devra rester derrière cette rubalise durant toute la durée des manches de pêche.

La pêche se fera sur les 2 à 3 dernières heures de marée montante et se terminera 1 à 2 heures après la pleine mer.

La durée des manches de pêche est de 04 heures.

L'association organisatrice s'est engagée auprès des instances régionales, départementales et locales à la mise en place d'une démarche environnementale et de développement durable pour cette manifestation.

Elle consiste globalement :

- au respect des sites de pêche mis à disposition « ils seront propres à notre arrivée et devront le rester »
- à la remise à l'eau des prises quelle que soit leur taille

Le non-respect du règlement et de cette démarche entraînera la disqualification du participant.

Tous les moyens sont prévus pour le respect de ces points.

## SÉCURITÉ

Quelques règles de sécurité plus restrictives que celles du règlement fédéral Bord de Mer 2022 seront mises en application lors de ce championnat :

- Le lancer s'effectuera pieds au sec.
- Pour lancer, il est interdit de traverser à marée montante les retenues d'eau devant le poste de pêche de profondeur supérieure à la hauteur de genou du compétiteur.
- A marée montante, le poste de pêche devra être reculé au-delà de la retenue d'eau dès la demande ou l'annonce faite par le commissaire de zone. **Le non-respect de cette demande provoquera la disqualification du compétiteur.**
- Pour lancer à marée descendante, la traversée des retenues d'eau ne sera autorisée que sous réserve qu'un banc de sable sec face au poste de pêche existe et que la profondeur de cette retenue soit inférieure à la hauteur du genou du compétiteur, et également après accord du commissaire de la zone.

## RESPONSABLES DE ZONE - COMMISSAIRES

**2 responsables de zones** seront désignés par l'organisateur. Ils seront les relais de l'organisation avec les commissaires et les compétiteurs de chaque zone mais également des officiels de la FFPS/sous-commission Bord de Mer. Leurs noms et coordonnées téléphoniques seront fournis aux commissaires pour tout litige sur site.

Il est prévu un commissaire pour 7 à 8 pêcheurs. Ils seront habillés d'un baudrier floqué « COMMISSAIRE » afin d'être reconnaissables. Ils auront la charge de faire respecter le règlement fédéral bord de mer 2022. Une réunion afin d'effectuer les rappels rudimentaires du rôle du commissaire et d'harmoniser les pratiques sera organisée avant le début de la compétition. Un tirage au sort des postes à surveiller sera également réalisé au préalable à cette réunion par l'organisation. Les commissaires contrôleront la même zone pendant les 2 jours de pêche.

## IDENTIFICATION DES COMPÉTITEURS

Pour les 2 manches de pêche, un dossard numéroté sera fourni par le commissaire au compétiteur qui devra le porter **OBLIGATOIREMENT** pendant toute la durée de la manche. A l'issue de la manche, le dossard devra être restitué au commissaire de la zone.

**Si le dossard n'est pas rendu par le compétiteur ou dégradé volontairement, la somme de 25€ sera facturée au club dont il dépend.**

## JURY DE L'ÉPREUVE

Le jury sera désigné avant le démarrage du tirage au sort par la sous-commission Bord de Mer de la FFPS. Il aura pour mission de veiller à l'application du règlement fédéral, à la conformité du tirage au sort, au contrôle des licences, à la bonne réalisation des classements et à l'examen des réclamations s'il y a lieu.

Concernant les réclamations, conformément à l'article 14 du règlement fédéral et au cahier des charges, les réclamations devront être adressées au responsable du jury le plus tôt possible après la manche et au plus tard avant la fin du classement de la manche. Elles seront examinées et jugées par le jury qui statuera sans appel.

## ZONES DE REPLI

Des zones de repli sont prévues en cas de conditions météorologiques défavorables n'assurant pas la sécurité maximale des compétiteurs.

Ces zones se situent dans l'enceinte portuaire de Boulogne sur Mer. Les 2 zones seront sur des jetées.

L'organisateur signalera au plus tôt aux responsables de club la décision de repli.

## MATÉRIELS DE PÊCHE

Matériels conseillés :

1 canne en action de pêche (les autres seront tenues à l'arrière du poste)

Canne de 4,00 à 5,00m - Puissance 80 à 250 gr

Moulinets garnis de fils 16 à 35/100

Montages de 1 à 3 empiles, longueurs 40cm à 2m, agrémentés de perles ou sequins toutes tailles et couleurs

Hameçons de taille 7 à 2

Chariot de transport

***Le trépied est préférable aux piques pour le maintien des cannes (présence ponctuelle de galets en surface et dans le sable)***

Bottes ou chaussures de plages recommandées

## PRISES - ESPÈCES

Les prises les plus fréquentes sur ces plages sont : bars francs, mullets, flets, vives (petites), limandes, soles, maquereaux, anguilles, orphies, tacauds, merlans. Je rappelle que la compétition est prévue en « NO KILL » soit toutes les prises remises à l'eau.

## APPÂTS

Les appâts conseillés : arénicoles (vers marins, bocards ou vers d'eau), demi-dures, dures, couteaux, gravettes blanches (nééréides de sable)



## COMMANDE D'APPÂTS

Des commandes d'appâts pourront être réalisées directement auprès du partenaire de la compétition :



**NORDIK PÊCHE**  
**9084 A Route de l'écluse Tristram**  
**59140 DUNKERQUE – tél : 03 28 29 43 65**

**Livraison des appâts à partir de 15h00 le jour du tirage au sort dans la salle prévue à cet effet.** Prévoir un sac isotherme ou glacière pour le transport des appâts.

L'organisateur ne prendra aucune commande d'appâts.

# Lancer Poids de Mer

## RÈGLEMENTS - RAPPELS

Le règlement fédéral Lancer Poids de Mer 2022 est applicable sur ce championnat.

### Les fils

Pour des raisons évidentes de sécurité, les fils seront exclusivement en nylon, de préférence de couleur fluo. Ils devront avoir les diamètres minimums suivants :

Plomb	Tambour fixe		Tambour tournant	
	Fil du moulinet	Arraché (*)	Fil du moulinet	Arraché
100 g	25 centièmes	57 centièmes	25 centièmes	65 centièmes
125 g	25 centièmes	57 centièmes	28 centièmes	65 centièmes

\*Arraché conique autorisé

### Les plombs

Ils seront fournis par l'organisateur.

**Chaque plomb sera lancé un minimum de 3 fois.**

Catégorie	100g (couleur rouge)	125g (couleur blanche)
Poussins	X	
Benjamins	X	
Minimes	X	
Cadets		X
Juniors		X

**Une agrafe à l'extrémité de l'arraché sera obligatoire pour l'accrochage du plomb.**

### Orientation de la piste

La piste pourra être réorientée entre 2 séries de lancer en cours de journée par décision du jury de l'épreuve pour optimiser les conditions de lancer des compétiteurs.

## ZONE DE LANCER

**Accès à la zone :** par la route départementale 119 entre Outreau et Equihen-plage

**Stationnement :** Parking « Opale'R ULM »

**Coordonnées GPS zone de stationnement :** 50°41'36.5"N 1°34'29.4"E

## PLANNING DES LANCERS

Les 5 catégories d'âge seront réparties en 2 groupes :

- groupe 1 : cadets – juniors
- groupe 2 : poussins – benjamins – minimes

Arrivé du groupe 1 : 08h00

- 08h00 : présentation déroulement de la compétition
- 08h15 : début des lancers

Arrivé du groupe 2 : 13h00

- 13h00 : présentation déroulement de la compétition
- 13h15 : début des lancers

## JURY DE L'ÉPREUVE

Le jury sera désigné avant le démarrage de la journée par la sous-commission Bord de Mer de la FFPS. Il aura pour mission de veiller à l'application du règlement fédéral, au contrôle des licences, à la bonne réalisation des relevés de distance et à l'examen des réclamations s'il y a lieu.

## FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE « COMPÉTITEUR »

COCHER LA CASE CORRESPONDANTE :  quota club  surnombre national

Comité Régional : ..... Club : .....

Nom/Prénom du responsable du club : .....

Nom/Prénom du compétiteur : .....

N° Licence : ..... Catégorie : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Taille Tee-shirt (S à 2XL) : .....

### Inscriptions

	Prix	nombre	Prix total	Précisions éventuelles
<b>Hébergement</b> <sup>(1)</sup> du 23 août 14h00 au 27 août 09h00	190,00€			
<b>Nuit supplémentaire</b> Nuitée, petit-déjeuner, repas du soir	45,00€			Préciser les dates :
<b>Soirée de clôture (tarif avec hébergement)</b> 26 août à partir de 19h30	15,00€			
<b>Soirée de clôture (tarif sans hébergement)</b> 26 août à partir de 19h30	30,00€			
<b>Inscription Bord de Mer</b>	10,00€			
<b>Inscription Lancer Poids de Mer</b>	10,00€			

**TOTAL** : .....€ - chèque libellé à l'ordre de « LES PÊCHEURS DE LA CÔTE D'OPALE »

ou par virement sur le compte ci-dessous :

IBAN FR76 1627 5204 0004 0522 0723 177 – BIC CEPFRPP627

**SI HÉBERGEMENT, JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA FICHE « ENGAGEMENT HÉBERGEMENT » DATÉE - SIGNÉE**

Toute erreur dans le montant entraînera la non-prise en considération du dossier, qui sera renvoyé au club.

Les chèques seront encaissés vers le 05 juillet 2022, sauf pour ceux avec hébergement inclus où l'encaissement sera réalisé pour le 15 mai 2022.

**Attention : les fiches d'inscription et les règlements seront transmis sous pli recommandé à l'organisateur, avant le 30 juin 2022 pour les non-hébergés et le 15 mai 2022, pour les hébergés à l'adresse ci-dessous :**

**Michaël SAUVAGE** – 80 rue Pasteur 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

(1) merci de joindre manuscritement la répartition des hébergés en chambre double ou triple avec les fiches d'inscription, pour toute question appeler l'organisateur au 07.50.60.23.07

## FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE « ACCOMPAGNANT »

Comité Régional : ..... Club : .....

Nom/Prénom du responsable du club : .....

Nom/Prénom de l'accompagnant : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

### Inscriptions

	Prix	nombre	Prix total	Précisions éventuelles
<b>Hébergement <sup>(1)</sup></b> du 23 août 14h00 au 27 août 09h00	190,00€			
<b>Nuit supplémentaire</b> Nuitée, petit-déjeuner, repas du soir	45,00€			Préciser les dates :
<b>Soirée de clôture (tarif avec hébergement)</b> 26 août à partir de 19h30	15,00€			
<b>Soirée de clôture (tarif sans hébergement)</b> 26 août à partir de 19h30	30,00€			

**TOTAL : .....€ - chèque libellé à l'ordre de « LES PÊCHEURS DE LA CÔTE D'OPALE »**

**ou par virement sur le compte ci-dessous :**

**IBAN FR76 1627 5204 0004 0522 0723 177 – BIC CEPAFRPP627**

**SI HÉBERGEMENT, JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA FICHE « ENGAGEMENT HÉBERGEMENT » DATÉE - SIGNÉE**

Toute erreur dans le montant entraînera la non-prise en considération du dossier, qui sera renvoyé au club.

Les chèques seront encaissés vers le 05 juillet 2022, sauf pour ceux avec hébergement inclus où l'encaissement sera réalisé pour le 15 mai 2022.

**Attention : les fiches d'inscription et les règlements seront transmis sous pli recommandé à l'organisateur, avant le 30 juin 2022 pour les non-hébergés et le 15 mai 2022, pour les hébergés à l'adresse ci-dessous :**

**Michaël SAUVAGE – 80 rue Pasteur 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE**

(1) merci de joindre manuscritement la répartition des hébergés en chambre double ou triple avec les fiches d'inscription, pour toute question appeler l'organisateur au 07.50.60.23.07

## FICHE « RÉSERVATION BARBECUE »

Un barbecue sera organisé le Jeudi 25 août 2022 sur le terrain où se déroulera le Championnat de France de lancer de poids de mer à partir de 11h45.

Ce barbecue est ouvert à tous les participants à la compétition, accompagnants et officiels.

Il sera offert aux personnes qui auront pris l'hébergement de l'organisation car inclus au forfait et comprendra :

- 2 sandwichs avec saucisse ou merguez au choix
- sauces au choix
- 1 boisson au choix

Pour ceux qui n'ont pas pris l'hébergement, il est possible de réserver des sandwichs au prix de 2€ grâce au formulaire ci-dessous.

Et pour ceux qui ont pris l'hébergement, il est possible d'en commander en supplément grâce à ce même formulaire.

## FORMULAIRE DE RÉSERVATION

Comité Régional : .....Club : .....

Nom/Prénom du responsable de la réservation : .....

	Nbre de personnes concernées	Nombre de sandwich		Prix unitaire	total
		saucisse	merguez		
Forfait hébergement	.....	.....	.....	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Complément Forfait hébergement	.....	.....	.....	<b>2 €</b>	.....
Non hébergé(s)	.....	.....	.....	<b>2 €</b>	.....
<b>Total</b>					.....

Le règlement des sandwichs réservés est à ajouter au règlement de l'inscription du ou des compétiteurs.

**ATTENTION : des compléments seront possibles sur place, mais nous ne pouvons assurer qu'il y en aura pour tout le monde donc il vaut mieux réserver ...**

Une buvette payante sera également sur place avec tout type boissons non alcooliques.

## COMPLÉMENTS SUR LES INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions devront être adressées sous pli recommandé à :  
Michaël SAUVAGE  
80 rue Pasteur – 62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Toutes demandes particulières ou questions pourront être faites par mail à [michael.sauvage62@orange.fr](mailto:michael.sauvage62@orange.fr) ou par téléphone au 07 50 60 23 07.

La clôture des inscriptions est fixée au **30 juin 2022** conformément au cahier des charges de la commission Bord de Mer.

Aucune réservation pour l'hébergement ne pourra être garantie après **le 15 mai 2022**.

Les chèques de règlement seront encaissés aux alentours du **15 mai 2022** en cas d'hébergement sinon vers le **05 juillet 2022**.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué sauf motif réel et sérieux.

## ENGAGEMENT HÉBERGEMENT

Je soussigné....., représentant  
l'association .....,  
engage sa responsabilité en nom et place de toutes les personnes hébergées, par le biais  
de l'association, à l'**Auberge de Jeunesse Boulogne sur Mer** située place Rouget de l'Isle  
62200 BOULOGNE SUR MER, sur les points suivants :

- le représentant de l'association est responsable pécuniairement de toutes les dégradations causées par les personnes liées à l'association lors de leur séjour
- le représentant de l'association est responsable de tous les accidents ou incidents qui pourraient survenir du fait des personnes liées à l'association en cas d'adoption d'un comportement dangereux ou du non-respect de règles ou interdictions. le représentant de l'association est également responsable de tout acte commis même par négligence ou imprudence
- le représentant de l'association s'engage pour les personnes liées à l'association à faire respecter les lois et règlements en vigueur de l'établissement dans lequel ils séjournent, notamment la charte FUAJ<sup>(\*)</sup>, les règlements intérieurs<sup>(\*)</sup> des auberges de jeunesse ainsi que toutes prescriptions sanitaires ou écologiques affichées

Fait à ....., le .....

(signature)

<sup>(\*)</sup> documents disponibles à votre arrivée à l'auberge de jeunesse en le demandant à l'accueil

# MERCI A EUX

## PARTENAIRE OFFICIEL FFPS



## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



## PARTENAIRES DE LA MANIFESTATION

